

Rapport d'activité sur le Fonds d'investissement-santé pour les territoires Déplacements pour raison médicale en 2014-2015

Le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir à tous les Canadiens des services comparables à des niveaux d'imposition comparables. Ainsi, le régime d'assurance-maladie du Nunavut, dont il est question aux paragraphes 3(1), (2) et (3) de la *Loi sur l'assurance-maladie* de 2007, précise que tous les habitants du Nunavut ont droit et sont admissibles aux services de santé assurés selon des modalités uniformes. La prestation des services de santé au Nunavut repose sur un modèle de soins de santé primaires, et la prestation des services hospitaliers assurés relève des 24 centres de santé du territoire et de l'hôpital d'Iqaluit.

Le ministère de la Santé (le Ministère) offre des prestations couvrant les frais de déplacement aux résidents du Nunavut admissibles qui doivent voyager pour recevoir des soins de santé requis n'étant pas donnés dans les centres de santé locaux. Pour recevoir ces prestations, les résidents admissibles doivent être inscrits au régime d'assurance-maladie du Nunavut, et leur dossier doit avoir été recommandé par un médecin praticien autorisé du Nunavut. Le Ministère couvre seulement les frais de transport médical aérien pour les déplacements prévus, et uniquement vers le centre de santé approuvé le plus près; une quote-part de 125 \$ est en outre applicable pour chaque aller simple. Les habitants du Nunavut doivent compter sur les prestations d'assurance d'un tiers pour les aider à payer les frais d'hébergement, de nourriture et de transport terrestre, ces dépenses n'étant pas payées par le Ministère.

La situation démographique du Nunavut pose de nombreux défis pour la prestation des services de santé. En effet, selon les prévisions démographiques pour 2014 du Bureau de la statistique du Nunavut, 49 % des habitants du territoire ont moins de 24 ans. Les données du recensement de 2011 montrent également que le Nunavut présente un taux de natalité de 2,97 %, ce qui est de 84 % supérieur à la moyenne nationale de 1,61 %. La jeunesse de la population et le taux de natalité élevé favorisent l'augmentation continue des dépenses liées aux déplacements pour raison médicale.

La population du Nunavut, l'étendue de son territoire, l'accès limité aux réseaux routier et ferroviaire, les rares infrastructures de santé et le faible accès aux services médicaux spécialisés constituent tous des facteurs qui contribuent à l'accroissement de la demande pour les prestations de déplacement pour raison médicale. D'ailleurs, si les niveaux de service se maintiennent, les dépenses pour ce type de déplacements devraient continuer d'augmenter.

Financement reçu

Le gouvernement du Nunavut a reçu 8 200 000 \$ en 2014-2015 du Fonds d'investissement-santé pour les territoires (FIST) afin de couvrir les déplacements pour raison médicale. Le Ministère surveille les dépenses liées aux déplacements pour raison médicale et la quantité de déplacements sur une base

mensuelle, mais n'est pas en mesure de faire état des déplacements pour raison médicale par programme.

Rapport d'activité et rapport financier annuels

DÉPLACEMENTS PRÉVUS						
	2013-2014		2014-2015		Écart	
	Quantité	Dépenses	Quantité	Dépenses	Quantité	Dépenses
À l'intérieur du territoire	7 416	9 110 596 \$	7 458	9 703 720 \$	0,57 %	6,51 %
À l'extérieur du territoire	18 230	32 331 742 \$	18 573	34 072 758 \$	1,88 %	5,38 %
Total	25 646	41 442 338 \$	26 031	43 776 478 \$	1,50 %	5,63 %

ÉVACUATION MÉDICALE						
	2013-2014		2014-2015		Écart	
	Quantité	Dépenses	Quantité	Dépenses	Quantité	Dépenses
À l'intérieur du territoire	715	5 482 941 \$	703	5 353 219 \$	-1,68 %	-2,37 %
À l'extérieur du territoire	1 259	20 759 816 \$	1 271	20 870 111 \$	0,95 %	0,53 %
Autres dépenses		7 772 050 \$*		7 772 050 \$*		
Total	1 974	34 014 807 \$	1 974	33 995 380 \$	0,00 %	-0,06 %

* Frais de base du contrat – Comprend les coûts fixes de transport aérien ainsi que les coûts relatifs au personnel pour les évacuations médicales.

TOUS DÉPLACEMENTS CONFONDUS						
	2013-2014		2014-2015		Écart	
	Quantité	Dépenses	Quantité	Dépenses	Quantité	Dépenses
Total	27 620	75 457 145 \$	28 005	77 771 858 \$	1 %	3 %

AUTRE				
	2013-2014		2014-2015	
	Quantité	Dépenses	Quantité	Dépenses
Soins dentaires	1 483	2 005 103 \$	1 563	2 283 495 \$
Services sociaux	1 483	2 468 178 \$	1 280	2 110 533 \$
Total	2 966	4 473 281 \$	2 843	4 394 028 \$